

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42155

présenté par  
M. Dharréville

à l'amendement n° 2548 de M. Saulignac

-----

**ARTICLE PREMIER**

Au début de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« au regard de »,

les mots :

« prenant en compte ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.